

65530 - Fonds d'innovation

**Proposition d'attribution d'une subvention à la
Communauté de Communes de la Mossig et du
Vignoble pour la création d'un pôle d'activités
touristiques de sports de nature à WANGENBOURG**

Rapport n° CP/2018/065

Service gestionnaire :

J530 - Service des sports

Résumé :

Le Conseil départemental du Bas-Rhin a décidé, par délibération n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017 de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux au travers des contrats départementaux de développement territorial et humain.

Dans le cadre du Fonds d'innovation territoriale, le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider de cofinancer une étude en vue de la création d'un Pôle d'activités touristiques de Sports de Nature à Wangenbourg sur le territoire de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble.

Cette étude a pour objet de produire un diagnostic territorial approfondi, de proposer une stratégie opérationnelle et de formaliser un programme d'actions opérationnel.

Il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure pour ce projet.

Les contrats départementaux constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire l'ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Le projet de développer les activités de pleine nature et d'écotourisme autour de Wangenbourg en partenariat avec le Département, s'inscrit pleinement dans un des enjeux prioritaires du territoire d'Action Ouest : « Développer les activités de pleine nature ». Les enjeux du territoire Ouest ont été approuvés par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017.

Le territoire de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble dispose de nombreux atouts touristiques qu'il s'agisse du patrimoine naturel, culturel ou de l'offre d'animation :

-Un territoire tourné vers la nature et les activités de sports de nature :

Les communes de Wangenbourg et Wasselonne sont classées stations vertes. Wangenbourg est la deuxième base VTT labélisée en Alsace (280km de pistes balisées).

De nombreux circuits balisés de marche nordique et des sentiers de randonnées (300km) balisés par le club vosgien maillent le territoire.

D'autres activités telles le ski de randonnée nordique, les raquettes, la randonnée équestre, le parapente (site de Reinhardsmunster), l'escalade (sites du Kronthal et du Muhlberg) renforcent l'attractivité de ce territoire.

-Un territoire riche en sites patrimoniaux :

Le territoire a développé de nombreux circuits tels celui des châteaux forts avec le château de Wangenbourg, la filière mémoire (3 circuits historiques), les sentiers d'interprétation (patrimoine roman, militaire et castral), les circuits découvertes, le circuit des orgues Silbermann, le Symposium de sculpture exposé en forêt à Wangenbourg, le sentier du « bois Baron », le musée Agricole à Allenwiller et l'Heliodome à Cosswiller

-Un territoire accueillant :

Le territoire et notamment les communes de Wangenbourg, Wasselonne et Marlenheim possèdent une importante offre en hébergements et restauration : gîtes, chambres d'hôtes, campings, hôtels, restaurants.

-La présence du Département sur le territoire : avec la maison de vacances « Les Terrasses » à Wangenbourg, le Département est un acteur important du tourisme sur ce territoire.

Consciente de ce potentiel touristique, la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble a souhaité co-construire avec le Département et l'ensemble des partenaires une stratégie de développement des activités de pleine nature, vecteurs de développement et d'attractivité sur le territoire de la Communauté de communes. Cette stratégie s'inscrit dans l'enjeu prioritaire de « développer les activités de pleine nature » et se décline dans l'objectif opérationnel de « faire connaître et promouvoir les sites et activités de pleine nature sur le territoire ».

L'objectif est de structurer et professionnaliser les activités de pleine nature tout en y intégrant des nouveautés et ainsi constituer un pôle attractif vis-à-vis du public et des professionnels du sport et du tourisme sur le territoire de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble.

Pour ce faire, il apparaissait nécessaire de mener une étude innovante permettant d'inscrire le territoire dans un réseau de « Destinations et d'Excellence » en matière de développement maîtrisé des sports de nature. Par la mise en place d'Eductours qui se feront sur des sites innovants proposant des activités de pleine nature, l'étude permettra la réalisation d'un diagnostic territorial approfondi en vue de la création d'un Pôle de Pleine Nature comprenant 3 phases : une analyse de l'existant de l'ensemble des activités en matière de sports et de loisirs de pleine nature, la définition d'une stratégie de développement des activités de pleine nature sur le territoire et l'établissement d'un programme d'actions à mener pour le développement de l'offre en matière d'activités de pleine nature.

Les partenaires institutionnels engagés autour de cette étude sont la Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble, la Région, l'Etat et le Commissariat du Massif des Vosges. Les autres partenaires sont le cyclo club Wasselonne, le club Vosgien, les socio-professionnels (hôteliers, restaurateurs), les offices de tourisme (La Suisse d'Alsace et La Porte du Vignoble), Alsace Destination Tourisme.

Les cofinanceurs de l'étude sont la Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble à hauteur de 30%, le Commissariat du Massif des Vosges à hauteur de 50% et le Département à hauteur de 20 %.

A la suite d'une consultation lancée par la Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble après co-construction du cahier des charges avec le Département, c'est le groupement Alp'Evasion / Altisens qui a été retenu pour mener à bien cette étude dont le rendu final est attendu pour juillet 2018.

Le coût de l'étude s'élève à 30 240 € HT soit 36 288 € TTC, ce qui représente une participation pour le Département de 6 048 € HT, soit 7 257,60 € TTC.

La commission territoriale Ouest du 19 mars 2018 rendu un avis favorable sur l'éligibilité de cette étude et a proposé la contribution financière du Département à hauteur de 20 % soit 6 048 €.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention d'un montant de 6 048 € à la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble soit 20% du coût total de l'étude conformément aux critères de financement du fonds d'innovation du contrat départemental (délibération n° CD/2017/004 du 20 mars 2017).

Il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département et la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
44345	65-65734-32	6 048,00 €	6 048,00 €	6 048,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente, par délégation et sur proposition de son président :

- décide «dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest » d'attribuer une subvention au titre du Fonds d'Innovation Territoriale de 6 048 € représentant 20% du coût de l'étude (30 240 € HT) à la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble pour son étude en vue de la création d'un pôle d'activités touristiques de sports de nature à Wangenbourg ;

- approuve, les termes du projet de convention afférente à conclure entre le Département et la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble ;

- autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 28/03/18

Le Président,



Frédéric BIERRY